

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE

A/C.4/L.594
23 octobre 1959
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quatorzième session
QUATRIEME COMMISSION
Point 38 de l'ordre du jour

QUESTION DU SUD-OUEST AFRICAIN

Retrait du passeport de M. Hans Johannes Beukes

Guatemala. Amendement au projet de résolution proposé par le Comité
du Sud-Ouest africain (A/4191, annexe IV)

Remplacer le paragraphe 3 du dispositif par le texte suivant :

"3. Exprime l'espoir que le Gouvernement de l'Union sud-africaine reconsidérera sa décision, afin que M. Hans Beukes puisse bénéficier de la bourse qui lui a été offerte à l'Université d'Oslo dans des conditions qui lui permettent de conserver des relations normales avec sa famille et son pays."
